



Demander un récépissé avec une autorisation à travailler

Par **ElvisCL**, le **01/03/2017** à **15:39**

Bonjour, rnrnJ'ai déposé l'année dernière mon dossier à la Pref (j'étais en situation irrégulière) et en février j'ai eu mon rdv à la Prefecture où on m'a donné mon récépissé de VPF car je suis Pacsé, bref j'ai mon récépissé sans autorisation de travail, la semaine d'après j'ai reçu l'avis favorable de la préfète et me disant que dans les jours prochains j'allais recevoir une convocation de l'OFFI, laquelle j'ai reçu et j'ai mon rdv fin avril. Ma question est, est-ce que je peux aller à la préf pour changer mon récépissé avec une autorisation de travail où il faut que j'attende que la Prefecture me change le récépissé. J'ai besoin d'avoir l'autorisation car il faut que je postule pour un poste avant fin de mars. rnrnMerci beaucoup